

Pages Canadiennes

LA NOBLESSE CANADIENNE ET LE PEUPLE

Qu'on ne se trompe pas sur l'influence de notre ancienne noblesse sur les destinées de notre pays ; elle fut plus grande qu'on ne la considère généralement. Ceux qui la composaient, la plupart instruits en France, joignaient une haute éducation à de grandes vertus. C'étaient des âmes fortement trempées, brisées à toutes les misères, accoutumées à toutes les privations qu'ils rencontraient et qu'ils enduraient dans les guerres continuelles avec les sauvages et avec les provinces de la Nouvelle-Angleterre. Leurs ancêtres et eux-mêmes avaient quitté la France, la plupart, dans les beaux jours du siècle de Louis XIV, et ils échangeaient la vie douce et calme du sol natal et la brillante société française si policée, si parfaitement organisée, contre une vie dure et remplie de fatigues, un hiver long et rigoureux et les mille dangers qui les entouraient dans les forêts immenses du Canada. Que de beaux faits de notre histoire, que de traits d'héroïsme et de courage sont restés dans l'oubli ! Et ne devons-nous pas être fiers d'être les fils de ces intrépides Canadiens qui, tandis que ce vaste continent était encore presque entièrement inconnu, le parcouraient dans toutes les directions et dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, tout en portant à des milliers de peuplades sauvages les bienfaits de la civilisation et les lumières de l'Évangile, leur apprenaient en même temps à connaître et à respecter, avant tous les autres, le nom français ?

La nationalité, selon nous, n'est pas seulement dans l'originalité des mœurs et des manières, dans la langue, dans la religion ; elle est encore beaucoup dans la chronique d'un peuple, dans ses légendes, dans ses traditions, dans ses souvenirs ; elle est aussi dans tout ce qui le distingue. Elle est illustrée, elle est perpétuée, elle grandit par ses hommes d'élite ; la gloire qu'ils acquièrent, les mérites qu'ils possèdent rejaillissent sur la patrie. C'est sa gloire, c'est son orgueil. Ainsi, la nationalité anglaise est autant dans les immortelles œuvres de Shakespeare que dans les glorieux faits d'armes de Nelson, et celle de la France, dans les chefs-d'œuvres de Corneille et de Racine comme dans les victoires de Henri IV, de Louis XIV et de Napoléon. Et pour nous, Canadiens-Français, quels plus beaux titres de gloire avons-nous que nos souvenirs populaires, et parmi ceux-là en est-il d'aussi glorieux que ceux

qui se rattachent à nos seigneurs et à leurs éclatants services ?

Avec les années, cette vie guerrière et chevaleresque de nos pères, changea et devint plus calme, et on commença à goûter les douceurs de la vie civile et domestique. La population augmentait avec le défrichement et les progrès de la colonie, et les guerres avec les sauvages devenaient chaque jour plus rares, à mesure qu'ils reculaient devant la civilisation ; les seigneurs qui d'abord, pour la plupart, résidaient dans les villes de Québec et de Montréal, s'établirent sur leurs terres, s'adonnèrent à l'agriculture, et formèrent autour d'eux un noyau de société. Près du domaine seigneurial, bien souvent sur un terrain donné par le seigneur, une église s'élevait, et près de l'église, le médecin, le notaire, le marchand établissait sa demeure. Autour de ces derniers les petits métiers se groupaient en petit nombre. Ainsi se formèrent nos villages ; et dans les premiers temps, en conséquence des attaques continuelles, souvent imprévues, des sauvages, il y avait toujours, dans le village ou près du village, un fort ou petit édifice fortifié, où la population pût se réfugier et se mettre à l'abri de l'ennemi. Et encore aujourd'hui on peut remarquer dans toutes les parties de la province inférieure les ruines de ces anciens forts qui nous rappellent les dangers qui entouraient nos pères et aussi plusieurs de leurs beaux faits d'armes.

Le régime féodal transporté dans la nouvelle colonie perdait, en traversant les mers, tous les mauvais caractères qui le distinguaient en France. Il perdait en esprit de domination et d'oppression. Il n'était plus lourd et cruel, mais doux et facile, protecteur et surtout très propre à l'exploitation et au défrichement des terres. Le pouvoir souverain avait posé des bornes et circonscrit le pouvoir des seigneurs dans des limites qu'ils ne connaissaient pas en Europe.

Avec le régime féodal, les lois, les traditions, les fêtes nationales et religieuses, les plaisirs, la pensée, la poésie de la France, tout ce qui fait la patrie, fut amené sur les bords du St-Laurent ; et la société canadienne eut un caractère complet, un passé à qui demander des inspirations, et des souvenirs nationaux à évoquer. Les manières et les coutumes retinrent ce vernis d'élégance et de politesse que l'on rencontre encore aujourd'hui dans la population de nos campagnes. Mais ce qui distingue éminemment le peuple canadien ce fut sa fidélité à la religion, cette source de toute poésie sociale et nationale.

L. O. LÉTOURNEUX.